

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



CDOS
HAUTE-SAVOIE



FORMATION



LES MODALITÉS D'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

**PRÉSENTIEL, VISIOCONFÉRENCE, CONSULTATION
ÉCRITE, CORRESPONDANCE**

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Les modalités d'organisation d'une assemblée générale : présentiel, visioconférence, consultation écrite, correspondance** » dans le but de faire monter en compétence les associations dans la préparation et le déroulement de ce type de réunion et d'avoir une capacité d'adaptation face à des contextes particuliers.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- Planifier les différentes étapes de d'organisation d'une Assemblée Générale en fonction de la modalité choisie.
- Animer l'Assemblée Générale de son association en fonction de la modalité choisie.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR : Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Les modalités d'organisation d'une assemblée générale	14 octobre 2021	Anney + Visioconférence	18h-21h

CONTENU DE LA FORMATION

L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NIVEAU 1



Contenu de la formation :

- L'Assemblée générale en présentiel
- L'assemblée générale par visioconférence
- L'assemblée générale par correspondance
- L'assemblée générale par consultation écrite
- Adaptation des différentes étapes d'organisation et d'animation en fonction de la modalité choisie :
 - L'ordre du jour, convocations, émargement, quorum.
 - L'organisation des votes et des élections.
 - Les déclarations administratives obligatoires.

Prérequis :

Connaitre les statuts de son association.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Power point, expérimentation d'outils, méthodologie, conception de documents de convocation, de pouvoirs...

Accompagnement individuel sur demande :

Check des documents, revue générale de l'organisation choisie.

Evaluation :

Questionnaire.